

L'abbé Singerlé, « Juste parmi les Nations » à titre posthume

●●● L'abbé Fernand Singerlé a été admis hier après-midi très officiellement au sein des « Justes parmi les Nations » une reconnaissance de l'Institut Yad Vaschem, créé pour perpétuer la mémoire des victimes de la barbarie nazie et aussi celle de non-juifs qui ont participé à sauver des vies de cette horreur.



De nombreuses personnalités ont assisté à cette émouvante cérémonie présidée par M. Pierre Messmer. (Photos DNA)

En France 1913 personnes se sont vues décerner le titre de « Justes parmi les Nations ». Il s'agit de non-juifs ayant risqué leur vie pendant l'occupation pour sauver des hommes, des femmes et des enfants juifs traqués par le régime nazi. En 1992 déjà, une médaille des Justes était remise dans la région à la congrégation des soeurs de Saint-Jean-de-Bassel pour honorer

l'attitude de Soeur Daniella Haag durant l'occupation.

Hier lors d'une cérémonie à la salle des fêtes, c'est un enfant d'une vieille famille sarrebourgeoise, l'abbé Fernand Singerlé, qui était à l'honneur à titre posthume. Alors qu'il exerçait son sacerdoce en Provence pendant la guerre, il sauva et cacha dans son église, des résistants mais aussi des juifs. Il participa lui-même ensuite à la Résistance et entra enfin



M^{me} Niederst reçoit le diplôme de « Juste parmi les Nations » attribué à titre posthume à son oncle, l'abbé Singerlé.

dans la 2^e DB en marche vers la Libération.

Les paroisses où il servit pendant la guerre se souviennent encore aujourd'hui de ses actes de courages face à l'occupant. D'ailleurs des représentants de ces communes proches de Marseille étaient présents hier pour honorer sa mémoire.

Dans son discours, le maire Marty a souligné combien il faut se souvenir de « ceux qui ont refusé de se soumettre à la volonté exterminatrice des nazis ». Louis Grobart, vice-président du comité français Yad Vaschem a parlé de ces héros de la résistance civile qui risquaient

leur vie. « Leur histoire est une leçon d'instruction civique et de courage, modestie, fidélité pour les nouvelles générations ». M. Didier Cerf, délégué régional de ce comité a rappelé lui que « l'abbé Singerlé avait choisi de refuser la légalité monstrueuse antisémite pour la légitimité dans la reconnaissance d'un Dieu universel ». Le grand rabbin de Metz a dit au sujet de l'abbé Singerlé « qui sauve une, vie sauve l'Humanité tout entière ». Enfin Pierre Messmer, ancien Premier ministre a souligné les gestes courageux de ceux « qui par leurs actes se sont opposés à cette horreur même s'ils

n'en connaissaient pas toutes les dimensions, ni la généralisation de cette horreur ».

L'abbé Fernand Singerlé est né à Sarrebourg en 1913. Il est décédé dans le sud à Saint-Andiol en 1949. Son frère Michel, bien connu à Sarrebourg après guerre avait été notamment commandant du corps des pompiers à Sarrebourg. **M.H.**

Le titre de « Juste parmi les Nations » honore les non-juifs ayant sauvé des juifs au péril de leur vie et exprime la gratitude de l'état d'Israël et du peuple juif tout entier. Il est la plus haute distinction décernée à titre civil par Israël.